

Invitation à une activité de formation continue

Titre : Demi-journée formation -- Avril 2022

No d'activité : 80118

Date : jeudi le 21 avril 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées : Inscription obligatoire

Objectifs

Évaluation et gestion du risque cardio-vasculaire en première ligne

- Identifier les facteurs déterminants dans le surdiagnostic et surtraitement en maladie chronique;
- Communiquer les bénéfices et risques d'un dépistage cardiovasculaire en utilisant un outil d'aide à la décision clinique
- Conseiller les patients sur une saine gestion de leur risque cardiovasculaire.

Diabète de type 2: prise en charge en 2022

- Réviser les lignes directrices de prise en charge du diabète.
- Choisir les hypoglycémifiants oraux en fonction du patient et des données probantes (protection cardio-vasculaire, néphroprotection).
- Ajuster le traitement en fonction des contraintes pour les patients assuré par la RAMQ (HGO, bandelettes, insulines).
- Définir la place des nouveaux outils de suivi de la glycémie.

Président de séance : Dr Francis Graveline

Horaire

2022-04-21	13:00	14:30	Atelier	Évaluation et gestion du risque cardio-vasculaire en première ligne	Dr Samuel Boudreault, omnipraticien GMF-U Saint-Charles-Borromée
2022-04-21	14:30	15:00	Pause/Repas		
2022-04-21	15:00	16:30	Conférence	Diabète de type 2: prise en charge en 2022	Dre Chantal Godin, endocrinologue

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Aucun

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.